

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	4540	Société :	AG2252
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		7 BEN BYA Fatima	
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. :		0665138090	Total des frais engagés :
		545 (DH)	Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/11/2023

Nom et prénom du malade : BEN BYA Fatima Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté : frère/sœur

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

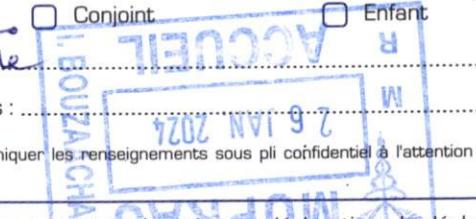
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 26/10/2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/11/23	c	3000H		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie E. Léveillé</i>	26/11/23	45.40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIQUE MOUSSEAU Opticien Optométriste 84-E Bloc 100 1000 Hamm Mod 100 1034 38-CEM 000923	2023-02-22	1	1	1	0	F 200,00 \$

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Ophtalmologiste

Chirurgie de la Cataracte

Chirurgie Refractive

de la Myopie par laser

Keratocône

Diplôme de Chirurgie de la
Cataracte et de la Myopie

(Besançon)

طب و جراحة العيون

جراحة المياه البيضاء

تصحيح النظر بالليزر

القرنية المخروطية

دبلوم جامعي في

جراحة المياه البيضاء

وقصر النظر (بيزانسون)

Casablanca le 24 novembre 2023

Mme BEN BYA Fatima

Monture pour vision de près + verres correcteurs

Vision de près :

OD = + 3.00 (- 0.50 à 89°)

OG = + 3.25 (- 0.75 à 91°)

OPTIONAL OPTIQUE
Opticien Optométriste
96 Bd d'Anfa Casablanca
Tél: 06.22.22.22.18

DR NACER TAZI
OPHTHALMOLOGISTE
96 Bd d'Anfa N° 31
Casablanca

OPTIQUE MOUSSAOUI

**Opticien Spécialiste
Bloc Kodia 106 Bd. E N° 7 Bis,
El Hay Mohammedi - Casa
Tél : 06 69 00 97 85
05 22 60 3439
Patente : 32825428**



Nº 003343

أخصائي في النظارات البصرية
بلوك الكدية 106 - الحي المحمدي E
الرقم 7 مكتب - الحي المحمدي

الهاتف : 06 69 00 97 85
05 22 60 3439

05 22 60 3439

الباتنتا : 32825428

Ordonnance de M. le Docteur :

Nader Tari

سسه ۱۰۱ Abdssâmad
۰۲۱-۰۹۵۰۱۲۳۵۷

N° de nomenclature

Correspondant à la prescription

LOIN O.D : () PRES O.D : (89'-0,10) +3,00
O.G : (91'-0,71)

FOURNITURE

Monture : optique

Verres : Organique Antiaffet

Etuis :

Total : Deux Cent Septante

Arrêtée la présente facture à la somme de

Casablanca, le 20/12/2023

M. ou Mme : BEN BYD Fatima

OPTIQUE
Optique en Optique
Bd. Mohammadi 100 N° 1
Houm Mohammadi 2039 G.S.Vt. 039/7

Docteur Nacer TAZI



الدكتور نصر التازي

Ophtalmologiste

Chirurgie de la Cataracte
Chirurgie Refractive
de la Myopie par laser
Keratocône

Diplôme de Chirurgie de la
Cataracte et de la Myopie
(Besançon)

طب و جراحة العيون

جراحة المياه البيضاء
تصحيح النظر بالليزر
القرنية المخروطية

دبلوم جامعي في
جراحة المياه البيضاء
وقصر النظر (بيزانتسون)

Casablanca le 24 novembre 2023

Mme BEN BYA Fatima

25.80

FRAKIDEX collyre (framycétine.dexaméthasone)

24.60

1 goutte 6 fois/j pendant 15 jours, dans l'oeil gauche

FRAKIDEX pommade(framycétine.dexaméthasone)

1 application le soir, pendant 15 jours dans l'oeil gauche

45-40



Dr NACER TAZI
OPHTALMOLOGISTE
96 Bd d'Anfa N°31
Casablanca

96, Bd d'Anfa N°31 Casablanca - Tél : 05.22.22.22.18